



6^e Journée d'étude de la Société française d'histoire du sport

10-11 octobre 2019

Université de Rouen Normandie – STAPS / CETAPS (EA 3832)

2nd appel à communications
(février 2019)

LES ESPACES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE XIX^E – XX^E SIECLES

La Société française d'histoire du sport (SFHS), qui organise les Carrefours d'histoire du sport tous les deux ans, a impulsé en 2013 la tenue régulière de Journées d'étude. Celles-ci invitent les chercheurs en histoire des activités physiques à approfondir une thématique précise. Après Reims (2013 & 2017), Rennes (2014), Valence (2015) et Caen (2016), la prochaine Journée d'étude se tiendra à Rouen les 10 et 11 octobre 2019.

Présentation de la Journée d'étude de Rouen

Etat des lieux et problématique

Depuis les années 1970, l'éducation physique a fait l'objet d'une attention toute particulière dans l'historiographie française. De très nombreux aspects de cette discipline scolaire ont été étudiés d'un point de vue historique, qu'il s'agisse des contenus d'enseignement, des finalités de l'EP, des textes officiels, de la formation des enseignants, de l'innovation pédagogique, du sport scolaire, etc. Néanmoins, le cadre spatial de l'éducation physique et du sport éducatif a rarement été questionné en tant que tel, alors même que la question spatiale est une préoccupation importante dans l'historiographie du sport. La rencontre de Rouen propose ainsi aux chercheurs, mais aussi aux acteurs de la discipline, de réfléchir à la question des espaces de l'éducation physique et sportive dans l'histoire.

Cette 6^e Journée d'étude de la SFHS questionnera les pratiques de l'espace au sein de l'EPS du 19^e siècle à nos jours. Ainsi, les manières de faire avec l'espace et de le prendre en compte offrent l'opportunité de renouveler les questionnements sur la discipline scolaire.

On s'intéressera d'abord à la manière dont l'espace est mobilisé dans les discours des acteurs de l'EPS pour répondre aux finalités et enjeux de la discipline. Élément déterminant des conditions d'enseignement, les espaces sont concernés par la formulation d'une politique nationale comme par la gestion quotidienne des équipements dans les établissements scolaires. Il est donc question de s'interroger sur la manière dont les acteurs de la discipline prêtent aux espaces un rôle sur la transmission d'une culture et la formation physique, intellectuelle et morale des élèves.

La construction de rapports à l'espace participe de la singularité de la discipline parce qu'il est l'enjeu même de l'enseignement corporel. Toutes les « compétences propres » de la discipline supposent un travail de l'espace de pratique ; la maîtrise des déplacements dans un espace de nature ou aquatique, comme la conduite d'une confrontation dans un espace standardisé ou encore la réalisation d'une acrobatie font de l'espace un enjeu d'enseignement. Ces espaces dédiés à l'enseignement de l'EPS se caractérisent par leur diversité. Ils sont pour les enseignants autant de contraintes que d'opportunité, ils traduisent des conceptions et représentations qui concernent l'air, l'eau, le vide, le confort et la sécurité, la santé... On peut aussi lire dans les installations sportives des stratégies aménagistes et des hiérarchies entre les établissements et les académies.

Enfin, les espaces de l'EPS ne se réduisent pas qu'aux espaces de pratique parce qu'ils sont aussi des espaces de vie, qui accueillent ou non des activités physiques. Ainsi, les espaces quotidiens de l'EPS s'érigent dans les vestiaires, comme dans « la salle des profs d'EPS » souvent logée dans le gymnase, comme dans les trajets avec les autres espaces de l'Ecole. Ils interrogent, comme l'ensemble des espaces scolaires, le bien-être à l'Ecole et leur contribution au vivre ensemble.

Prises ensemble, les contributions permettront ainsi de retracer cette histoire de l'EP(S) et de l'éducation par le sport sous l'angle original de ses espaces.

Présentation du champ d'étude et contributions attendues

La thématique de l'éducation physique et du sport éducatif concerne évidemment l'EP(S) scolaire française, mais elle inclut plus largement l'ensemble des programmes éducatifs qui ont pu être développés dans différentes nations. Contrairement à la plupart des méga-événements sportifs éphémères, l'éducation physique ou sportive s'inscrit essentiellement dans le temps long de l'apprentissage et dans des structures locales ou nationales (l'institution scolaire, le club sportif, les mouvements de jeunesse, les centres de loisirs, l'Armée, etc.). Ce sont ces espaces du quotidien qui permettent la réalisation d'une ambition éducative et qui structurent un projet de société, parfois consacré à l'occasion d'événements qui célèbrent les résultats du travail éducatif réalisé.

AXE 1 – L'ESPACE CONSTRUIT DE L'EP : ASPECTS TECHNIQUES, URBANISTIQUES ET ARCHITECTURAUX

1.1. Evolution générales des caractéristiques physiques des espaces de l'EP

Cette journée d'étude sera tout d'abord l'occasion de questionner comment les projets éducatifs ont permis la construction et la transformation d'espaces dédiés à l'éducation physique et sportive. Alors que les philanthropes allemands ont été parmi les premiers éducateurs à accompagner leurs élèves en dehors de l'école dans la perspective d'une éducation intellectuelle et corporelle, l'image de l'éducation physique scolaire du XIX^e siècle reste attachée à celle d'enfants alignés dans leur salle de classe, dans une cour ou dans un gymnase. Elle pose la question de l'intégration du mouvement à l'école et de la remise en cause de l'ordre scolaire (fondé notamment sur l'assignation d'une place pour chaque élève). A travers l'évolution des pratiques sociales et des aspirations éducatives, se pose la question de l'intégration – ou de la non intégration - des espaces de l'EPS à l'espace scolaire. Comment se traduisent leurs évolutions, du détournement d'espaces scolaires sans qualités spécifiques à la construction de gammes d'équipements spécialisés, en passant par l'utilisation d'espaces péri-scolaires ? On posera également la question du développement durable et de l'accessibilité pour tous.

1.2. Modèles locaux, territoriaux et ambitions nationales

La création d'espaces pour l'éducation physique est aussi largement dépendante des politiques de construction d'équipements sportifs en France. Au XIX^e siècle déjà les stations balnéaires intègrent les espaces de pratique physique à leur logique de développement. Dans l'entre-deux-guerres, certaines municipalités ont œuvré en Europe pour allier pratique sportive compétitive et éducation physique au sein de mêmes équipements. En France, des municipalités « rouges » de la banlieue parisienne ou d'autres grandes villes françaises, ont également construit des équipements sportifs qui profitent à l'EP.

Les caractéristiques techniques, urbanistiques et architecturales des espaces utilisés pour l'éducation physique et le sport éducatif traduisent les attentes des maitres d'ouvrage. Ainsi, au niveau national, les lois-programmes des années 1960-70 ont durablement marqué l'intégration du sport dans l'EP française. Auparavant, et au niveau européen, l'agencement et l'utilisation de l'espace dans les nouvelles écoles de formation des cadres, comme l'Ecole supérieure d'éducation physique de Berlin, le Fort carré d'Antibes ou le Forum Mussolini à Rome, donnent de nombreuses indications sur les objectifs pédagogiques assignées à l'exercice physique et sportif. De même, la construction d'infrastructures municipales en Italie fasciste illustre parfaitement la volonté d'éduquer la population au sport dans une perspective de création d'un Homme nouveau. Au final, que traduisent les caractéristiques matérielles des équipements en termes d'attentes sociales et politiques de l'EP ? Au niveau national et au-delà, quelles politiques ont été développées par les institutions d'Etat ou les institutions sportives

pour accorder une place matérielle à l'éducation par le sport ? La présente rencontre sera aussi l'occasion d'analyser les effets pédagogiques et le devenir de ces espaces emblématiques du passé qui constituent un patrimoine vieillissant.

AXE 2 – UTILISATION DES ESPACES, DIVERSIFICATION DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT ET INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

2.1. Espaces de l'EP et normes sociales

La question des espaces peut aussi être appréhendée sous l'angle des contenus d'enseignement. On pourra ainsi questionner les pratiques et les sports utilisés pour l'éducation physique afin de préciser en quoi les caractéristiques spatiales ont répondu aux objectifs pédagogiques de la séance d'éducation physique. Par extension, il sera intéressant de voir en quoi les propriétés matérielles expriment ou renforcent certaines normes sociales relayées par l'éducation physique. Comment les espaces de l'éducation physique contrôlent-ils les corps ? Que révèlent-ils sur les discriminations sexuelles dans le cadre scolaire ? Comment le cadre sportif compétitif a-t-il été reçu dans l'institution scolaire et comment l'idéal olympique s'est-il imposé avant que l'espace normé du sport soit remis en cause par les acteurs de l'éducation physique ? Ainsi, comment des innovations pédagogiques – à l'instar des emblématiques Républiques des sports et stages Maurice Baquet – ont proposé de nouvelles organisations et gestion de l'espace pour moderniser l'enseignement ? On pourra enfin aborder la question des espaces en termes d'habiter pour analyser les manières dont les élèves composent avec l'espace d'EP, un espace hors les murs de l'école (stade, piscine). Quel vécu celui-ci induit-il pour les élèves ? Cela pose plus globalement la question des territorialités scolaires, l'EP étant en soit un territoire spatial spécifique au sein de l'espace scolaire.

2.2. L'espace comme ressource pédagogique

L'évolution des espaces de l'éducation physique dans l'histoire illustre par ailleurs une modification des gestes travaillés par les élèves et il est possible d'analyser l'histoire de l'EP au travers de l'utilisation de l'espace comme ressource pédagogique. En quoi l'intégration des jeux à l'Ecole a-t-elle modifié les usages de l'espace scolaire ? On pourra tout particulièrement interroger le rôle des espaces normés du sport et l'espace incertain du plein air et de la pleine nature dans la perspective d'analyser les ruptures pédagogiques qu'ont constituées les activités pratiquées dans ces cadres (hébertisme, demi-journée de plein air, ski, sport collectifs, sports individuels, etc). Finalement, on pourra interroger comment les contenus d'enseignement ont pu intégrer la question de la gestion du risque dans les activités physiques.

Informations pratiques sur la Journée d'étude de Rouen

Propositions de communication :

La taille des résumés doit être entre 250 et 350 mots. Les résumés doivent présenter la thématique abordée, la problématique, les sources et les éléments de conclusion. Les éventuelles références bibliographiques seront limitées et listées après le résumé (Ces références sont incluses dans le nombre de mots).

Caractéristiques de présentation : titre (Times NR, 12 pts, centré) ; auteur(s) (Times NR, 12 pts, droite) ; résumé (Times NR, 12 pts, justifié). Pas de mots en gras, pas de soulignement. Interligne simple.

Deadline: les résumés sont à envoyer pour le 1^{er} avril 2019 aux adresses suivantes daphne.bolz@univ-rouen.fr; charly.machemehl@univ-rouen.fr; christophe.pecout@univ-rouen.fr

Publication des résultats de la Journée d'étude :

Une publication des résultats est envisagée sous forme d'ouvrage ou de numéro spécial d'une revue référencée. Une expertise des propositions sera réalisée et indiquée dans la publication finale. Les participants seront informés de l'évolution du projet.

Dates importantes :

1 avril 2019 : date limite pour l'envoi des résumés

10-11 octobre 2019 : Journée d'étude à l'Université de Rouen Normandie

30 novembre 2019 : date limite pour l'envoi du texte en vue de la publication

Lieu de la manifestation :

La Journée d'étude se tiendra à l'Université de Rouen Normandie sur le campus de Mont-Saint-Aignan.

Tarifs d'inscription :

Des indications sur les tarifs d'inscription seront données au printemps 2019.

Contacts :

- Daphné Bolz (daphne.bolz@univ-rouen.fr), Charly Machemehl (charly.machemehl@univ-rouen.fr), Christophe Pécout (christophe.pecout@univ-rouen.fr)

